

Bloc Notes

Secrétariat de Mairie

Mardi de 7 h 30 à 17 h / Jeudi de 14 h à 19 h Tél :04.50.04.35.77. / Fax :04.50.04.27.63.

> Email: <u>mairievulbens@orange.fr</u> www.vulbens.fr

La Poste

Mardi, Mercredi et Vendredi : 14 h 30 – 18 h

Samedi : 10 h – 12 h Levée : 15 h Tél : 04.50.04.37.91.

Assistante sociale

Mme Laurence MOREL et ses collègues du Pôle Médico-Social de St-Julien-en-Gvs vous reçoit en Mairie de VULBENS, sur rendez-vous au **04.50.49.49.50**, 3 mardis dans le mois.

Déchetterie

De novembre à février

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 Samedi de 9 h à 17 h 30

De mars à octobre

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h Samedi de 9 h à 18 h

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le gardien au 04.50.04.64.08.

URGENCES

Pompiers: 18 S.M.U.R.: 15 Gendarmerie: 04.50.04.33.55 Centre anti-poison: 04.72.11.69.11

Mot du Maire

Bel été à tous!



Un peu plus de trois mois après les élections municipales, votre conseil est en place. Il a fallu que les nouveaux trouvent leurs marques dans l'organisation municipale. Ils ont notamment découvert le grand nombre de commissions auxquelles il est nécessaire de participer. Il en est de même à la Communauté de Communes du Genevois qui a vu ses élus renouvelés à 65% : c'est beaucoup et, les anciens comme votre serviteur, se trouvent à initier les nouveaux.

L'actualité de la commune est plutôt calme même si, en coulisses, nous avons déjà bien travaillé pour préparer la rentrée scolaire de septembre avec la mise en place de la réforme : galère !

Nos effectifs d'écoliers étant croissants, nous avons interpellé l'Académie et obtenu une ouverture de classe pour la rentrée prochaine. Le regroupement pédagogique avec Chevrier est maintenu. La commune de Chevrier se lance dans la construction d'une nouvelle école qui sera bien utile au vu du nombre de nouveaux enfants que nous accueillons chaque année (287 élèves sur les 2 communes à la rentrée prochaine !). L'école est une énorme machine et je souhaite en cette fin d'année scolaire remercier tous les personnels municipaux qui y œuvrent chaque jour. Notre calme relatif est aussi dû à la mauvaise conjoncture actuelle. Vous avez entendu parler dans les médias des baisses de dotations de l'Etat : c'est une réalité.

Celui-ci, incapable de se réformer, vient taxer les communes qui ne lui « coûtent » que 2,5%

de son budget. Il veut supprimer les départements, ce qui est une absurdité du fait de la proximité des services sociaux, de l'entretien des routes, des collèges que gère le Département. En nous rattachant à l'Auvergne, on imagine que ces services seront gérés depuis Clermont Ferrand ? Où va-t-on ?

Bref, l'addition pour notre commune est salée. Le coût prévisionnel de la réforme scolaire juste pour l'encadrement des activités est de 130 €/élève (l'Etat nous donne 50 € uniquement cette année) soit 23 000 € à financer. Il a en outre fallu investir en matériel pour cette réforme, coût 8 000 €, qui viennent s'additionner aux 200 000 € de fonctionnement annuel de l'école.

Par ailleurs, l'Etat nous retire 11 500 € de dotation globale de fonctionnement et encore 15 500 € de fonds de solidarité intercommunale et pour finir l'instruction du droit des sols auparavant assurée par la DDT nous coûtera cette année 10 500 €. Le total se monte à 68 000 € pour notre commune : il faudrait augmenter les taux d'imposition de 16% pour retrouver cette somme! Vous l'aurez compris nos finances sont mises à mal. Il nous faudra être solidaires, il nous faudra mutualiser avec nos voisins. Le temps de la commune qui gère tout, toute seule, est définitivement révolu et les prestations devront sûrement être revues à la baisse. De nature pourtant plutôt optimiste, je vous avoue qu'à ce stade je suis inquiet pour notre pays.

Je vous souhaite néanmoins un bel été à tous. Votre Maire, Frédéric Budan.



Relevés météorologiques 2014 Hauteur de pluie en mm

Tradical de praie en min							
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	TOTAL	
169	218	90	42	74	53	646	

Conseil municipal

Extraits du Conseil Municipal du 23 avril 2014

I. Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre de réhabilitation de la mairie / Catherine BOIDEVAIX

Madame Catherine BOIDEVAIX, architecte libérale à ALEX, titulaire du contrat de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un groupe scolaire, a fait part de son changement de statut à compter du 1er avril 2013. Madame BOIDEVAIX a créé sa société nommée "S.A.R.L. Architecture Atelier Catherine Boidevaix Architecte", inscrite au registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy représentée par Madame Catherine BOIDEVAIX comme gérant unique. Elle se trouve désormais seule titulaire du marché de maîtrise d'œuvre évoqué ci-dessus.

Cette reprise entraîne de plein droit le transfert à son bénéfice de l'ensemble des droits et obligations résultant de ce marché. Les clauses du marché initial, demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant. Avenant accepté.

II. Rétrocession des réseaux eau potable et assainissement du lotissement communal « le Bettet » à la CCG

La commune a créé le lotissement « le Bettet » à Faramaz et les travaux de viabilisation ont été réalisés. Il convient de rétrocéder à la communauté de communes du genevois les réseaux, puisque celle-ci possède les compétences eau potable et assainissement. Rétrocession acceptée.

III. Indemnités de conseil du comptable du Trésor

L'arrêté interministériel en date du 16 décembre 1983, fixe les conditions d'attribution de l'indemnité allouée aux comptables des services du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes. Suite au renouvellement des conseils municipaux, une nouvelle délibération doit être prise. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité, par 13 voix pour et une abstention décide d'allouer l'indemnité de conseil fixée aux taux plein.

IV: Composition du Centre communal d'action sociale (CCAS)

Les membres sont : Président : Frédéric Budan

<u>Conseillers municipaux</u>: Frédérique Guillet, Micheline Barozier, Emma Parent et Sylvie Rinaldi Membres extérieurs: Jacqueline Vulliet, Jacqueline Sautier, Béatrice Excoffier et Franceline Domergue

V : Représentants au comité de jumelage avec Mössingen

Les délégués pour représenter la commune au comité de jumelage avec Mössingen sont : Floriane Muhlematter et Jacqueline Sautier (membre extérieur).

VI. Vente de terrain zone des Chavannoux / Monsieur LAVANDEIRA

Monsieur LAVANDEIRA, carrossier à VULBENS souhaite acquérir une parcelle de 2000 m² pour délocaliser son entreprise. Vente accordée au prix de 38 €HT sous réserve de l'obtention de son permis de construire.

VII: Informations

➤Un groupe d'élus de Vulbens et Chevrier est allé visiter l'école de Lucinges qui a mis en place la réforme des rythmes scolaires depuis la rentrée 2013, sur le créneau de la pause méridienne, comme il est envisagé de la faire à VULBENS. Cette commune possède un nombre d'habitants et d'élèves similaire au nôtre. Il a été instructif de constater les réussites et les difficultés rencontrées.

Extraits du Conseil Municipal du 14 mai 2014

Stéphane PATRY, chargé de mission auprès du syndicat d'aménagement du Vuache (SIAV) et du syndicat de protection et de conservation du Vuache (SIPCV), a présenté au conseil **ces 2 structures**, leur mode de fonctionnement, leur financement, leurs actions passées et celles prévues pour l'avenir.

I. Participation au fonctionnement de l'EHPAD de VIRY

L'EHPAD de Viry accueille dans sa structure rénovée de 60 lits, des habitants de toutes les communes environnantes, dont celle de VULBENS. Devant le constat d'un déficit dû aux coûts de la construction, aux contraintes budgétaires et à un recrutement difficile fait principalement par la voie coûteuse de l'intérim, les communes sont sollicitées financièrement.

L'EHPAD propose à VULBENS de participer à hauteur de 2 € par habitant pour l'année 2014, comme cela avait été fait en 2012 et 2013. Participation financière accordée pour 2014 soit 2 032 €.

Conseil municipal

II. Informations

> Travaux

- Le 20 juin, le Conseil Général a procédé de nuit à la réfection de l'enrobé du giratoire de la RD 1206. Une déviation a été mise en place pour assurer la continuité du trafic.
- Le chemin des Artisans sur la zone des Grands Chavannoux ainsi que les réseaux doivent être prolongés jusqu'aux dernières parcelles vendues.
- Un nouvel abribus a été installé à Faramaz, à côté de celui existant. Une subvention a été demandée à la communauté de communes pour l'achat de cet équipement.
- Le fauchage des bords de route a commencé le 15 mai. Un autre aura lieu en septembre. Le principe du fauchage raisonné a été abandonné : l'herbe qu'on laisse croître devient très haute et une fois coupée, elle bouche tous les fossés, ce qui provoque des inondations. L'économie réalisée grâce à moins de fauchage est bien inférieure aux interventions à réaliser en urgence sur les fossés et sur les routes endommagées par les fortes pluies.
- Le chemin de la Fontaine fait l'objet d'une réflexion globale pour être réaménagé : la sécurité doit être renforcée, les véhicules roulent trop vite.
- Le prolongement de la voie verte figure dans le planning 2014 du Conseil Général.

Commissions CCG

- Les commissions Economie et Patrimoine/Relations avec les associations de la Communauté de communes du Genevois (CCG) ont chacunes tenu leur première séance au cours de laquelle furent présentés les bilans des actions passées et celles envisagées.
- La commission Eau/Assainissement a présenté le fonctionnement du service qui compte 25 personnes ainsi que les projets dont le forage de Matailly qui vise une production d'un million de m3 par an. Un comité d'exploitation va être créé composé d'un référent de chaque commune.

Le problème de l'augmentation du coût de l'eau assainie par la Suisse a été évoqué : il s'agit de 30 centimes d'€/m3 qui vont être appliqués aux consommations des communes concernées et répartis par solidarité sur l'ensemble des consommateurs.

Le Président Pierre-Jean CRASTES est intervenu pour indiquer que désormais les travaux des commissions seront mieux pris en compte dans les décisions du Conseil Communautaire.

> Vie du village

- La Directrice de la micro crèche a fait part à la commune d'un taux d'occupation de 95 % avec 16 familles concernées. 2 entreprises qui finançaient des berceaux se sont retirées mais l'entreprise Virollet s'est portée candidate pour l'un d'eux. Les demandes pour la rentrée sont nombreuses.
- Floriane MUHLEMATTER est désignée comme correspondante de la commune pour la Maison Familiale. Elle se rendra également, lorsque ce sera possible aux réunions du comité de jumelage avec Mössingen. Les 24 et 25 mai, nos collègues allemands sont venus visiter le CERN et un voyage est prévu en octobre pour visiter le Parlement Européen.
- Marie AUGENDRE participera dans le cadre du comité Agenda 21, aux rencontres rhônalpines Agenda 21 le 11 juin prochain à Lyon.
- Un courrier a été adressé aux propriétaires de chevaux au sujet du crottin laissé sur les trottoirs. Il semble que le problème ne se soit pas représenté. Il s'avère que le cheval est considéré comme une voiture donc il n'a pas à circuler sur les trottoirs.

Extraits du Conseil Municipal du 11 juin 2014

Elodie CHARVET, chargée de mission auprès de la Communauté de Communes du Genevois, présente le « Contrat Corridors biologiques Champagne-Genevois ».

I. Modalités d'organisation du recensement INSEE 2015

Du 15 janvier au 14 février 2015, la commune va procéder au recensement de la population. La commune sera divisée en deux districts. Seront nommés un coordonnateur communal et deux agents recenseurs. Les agents peuvent être des agents non titulaires. Une indemnité sera versée à la commune par l'INSEE.

II. Examen des fiches Agenda 21

Le comité de pilotage Agenda 21 propose 4 fiches « action » au conseil municipal

■ Plantation d'arbres à la sortie Ouest du village

Proposition votée par 9 voix pour, 2 contre, 2 abstentions, émet un avis favorable sous réserve de connaître le coût, la faisabilité et les essences d'arbres choisies .

■ Prairie non fauchée au chemin de la Scie

Proposition votée par 4 voix pour, 8 contre, 1 abstention, émet un avis défavorable en raison principalement de la difficulté à débroussailler ce terrain peu accessible.

Conseil municipal

■Refuge pour la biodiversité

Proposition votée par 9 voix pour, 0 contre, 4 abstentions, émet un avis favorable sous réserve de la définition de la taille et du coût d'un abri à insectes/oiseaux/mammifères, qui pourra être réalisé par les enfants à l'école

Actualisation du plan de la commune

Il s'agit d'une compétence communale ; ce projet sera confié à la commission information.

Le Conseil municipal remercie de Comité Agenda 21 pour ses propositions.

III. Vente de terrain zone Chavannoux / Monsieur PINTO

Mr Ernesto MARTINHO PINTO, maçon, souhaite installer son entreprise et donc acquérir une parcelle d'une surface de 1042 m² au prix de 38 €HT soit 39 596 €. Vente accordée sous réserve d'acceptation du permis de construire.

IV. Aménagement d'un giratoire route de Raclaz en entrée d'agglomération

Un projet de lotissement voit progressivement le jour, dont le promoteur devra travailler avec la commune pour réaliser l'aménagement de l'entrée du village en venant de Dingy. Une étude du coût de l'opération est en cours et des financements sont possibles auprès du Conseil général 74 pour la partie « bitume » et dans le cadre d'un plan urbain partenarial avec le promoteur.

VI. Informations

➤ Vie du village

- •Voie verte : le conseil général est en attente de certains documents administratifs pour notifier le marché. Tout est en place pour organiser une réunion préparatoire. Le contrôleur des travaux en charge du dossier associera la commune à celle-ci.
- •Le propriétaire de la maison où réside la micro crèche vend sa maison, elle est estimée par les domaines à 418 000 €. Une simulation de prêt a été réalisée par une banque et le montant du remboursement serait le double du loyer versé sur un durée 20 ans. L'autre option serait de rénover la partie de l'ancienne maternelle du Centre ECLA dont les travaux sont estimés à 70 000 € et pourraient bénéficier d'aides. La réflexion doit aussi prendre en considération le transfert de la compétence « Petite enfance » à la CCG au 01/01/2015. Le dossier est donc encore ouvert, en attente de nouveaux développements.
- •Le repas des anciens organisé par le CCAS a reçu de nombreux compliments.
- •Le Maire a été élu à l'association des Maires de Haute Savoie.
- •Syndicats : le SIPCV gère actuellement les problèmes liés aux « rave party » dont la fréquence atteint 2 par semaine vers Arcine.

> Travaux

Les travaux du forage d'eau potable de Matailly ont commencé. La ligne ERDF qui passe au dessus du lotissement le Bettet sera déviée ou bien enfouie. Les agents ont commencé à faire le marquage au sol pour les lignes de pédibus. Une bicouche est en cours de réalisation chemin de la forêt de Cologny et chemin de la Cisette.

> Communauté de Communes du Genevois

- •Dans le cadre du schéma départemental des gens du voyage, la CCG recherche des terrains pour sédentariser 3 familles.
- •La pénurie locale de médecins et également d'infirmières libérales amène la commission gérontologie à réfléchir sur la création de maisons médicales. Elle travaille aussi sur la problématique du maintien à domicile.
- L'association « Passage » a tenu son assemblée générale. Elle gère 39 éducateurs et 2 apprentis, et intervient sur 11 communes et une communauté de communes. Elle recense 2 545 jeunes en rupture sociale, qui ont un âge moyen de 15 ans et demi et dont 37 % sont des filles. 229 d'entres eux habitent sur la CCG. L'association fait de la prévention à la sortie des collèges et circule dans les communes grâce au J'Bus, un bus itinérant. Elle organise des séjours et des chantiers d'insertion qui concernent environ 400 jeunes. Dans 75% des cas, le lien avec les familles existe.



Les comptes rendus du conseil municipal, du SIAV et du SIPCV sont à votre disposition en Mairie, sur le site internet de la commune <u>www.vulbens.fr</u>



PRUDENCE AU BORD DU RHÔNE

PRUDENCE
L'EAU PEUT
MONTER
RAPIDEMENT

Frague Panaca & Pint
Trague Panac

Pour la 18^e année consécutive, la CNR mène sa campagne estivale d'information et de sensibilisation sur les risques encourus aux abords de ses aménagements hydroélectriques. « Louloute la loutre », la mascotte, délivre auprès des riverains et des vacanciers les consignes de prudence pour la pratique des loisirs le long du fleuve en complément des 500 panneaux jaune installés sur les berges toute l'année.

Communauté de Communes

Nouvelle équipe à la CCG



❖ Les élections du 14 avril dernier ont désigné le Président et les Vice Présidents de la CCG :

Président : Pierre-Jean CRASTES

1er vice-président : Christian ETCHART 7ème vice-président : Cédric MARX

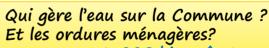
2ème vice-président : Antoine VIELLIARD 8ème vice-président : André BONAVENTURE 3ème vice-président : Michel MERMIN 9ème vice-président : Frédéric MUGNIER 4ème vice-présidente: Caroline LAVERRIERE 10ème vice-président : Georges ETALLAZ 5ème vice-président : Guy ROGUET 11ème vice-président : Raymond VILLET 6ème vice-président : Frédéric BUDAN 12ème vice-président : Michel DE SMEDT

Nos élus délégués à la Communauté de communes du Genevois :

COMMISSIONS	TITULAIRE	SUPPLEANT
Economie, formation, tourisme	Florent Benoit	Sylvie Melconian
Transport et mobilité (y compris transports scolaire) hors	Gilles Degenève	Fabrice Domergue
Tramway (Président)		
Aménagement du territoire et habitat	Gilles Degenève	Daniel Zuaboni
Eau et assainissement	Gérard Foray	Fabrice Domergue
Social, gérontologie et petite enfance	Emma Parent	Frédérique Guillet
Environnement, énergie et développement durable, déchets	Caroline Billot	Sylvie Melconian
Patrimoine, relation aux associations sportives et culturelles	Sylvie Melconian	Floriane Muhlematter
Finances, personnel et mutualisation	Frédéric Budan	Franck Sautier
Transfrontalière	Micheline Barozier	Floriane Muhlematter

Quoi de neuf dans les transports publics?





LA CCG bien sûr!

Le service eau et assainissement vous accueille

du lundi au vendredi de 9h à12h et de 14h à 17h (16h30) le vendredi

285 rue Louis Rustin **Archamps Technopole** Bat Héra 1 74160 ARCHAMPS

Un seul numéro pour nous joindre:

04 50 959 960

CCG EAU - ASSAINISSEMENT

La Communauté de Communes du Genevois assure la collecte et le transport de vos déchets jusqu'aux quais de transfert du Sidéfage à Etrembières.

Elle gère également les déchetteries situées à Neydens et Vulbens. C'est l'ensemble de ces services qui est couvert par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), versée par chaque foyer du canton.



La vie intercommunale

Jumelage Mössingen

Avec l'année 2014, le CERN fête son 60ème anniversaire et il invitait les voisins à une découverte de leurs fabuleuses recherches qui se déroulent sous leurs pieds.

Ce fut l'occasion pour 57 amis allemands dans le cadre du comité de jumelage franco-allemand de venir le visiter. Une grande animation eut lieu à leur arrivée le 23 mai à 20h sur le parking de la CCG pour les accueillir et les répartir dans une trentaine de familles du canton pour leur séjour.

Dès le lendemain à 8h, les amis allemands ont repris le bus pour la direction de Cessy (01) au point 5 du Large Hadron Collider (LHC). Ils ont assisté à une brève présentation par la physicienne Evelyne Daubie : 10 000 scientifiques de plus de 110 pays travaillent dans cet immense laboratoire pour innover

et repousser les frontières de la technologie et de l'ingénierie ; ils cherchent des réponses aux questions fondamentales sur l'Univers (constitution et évolution).

Avec le LHC, le CERN abrite le plus puissant accélérateur de particules, dont la fonction est de faire progresser la compréhension de l'univers. Ensuite nos visiteurs ont pu voir les points les plus importants du site, le point 5, avec une descente sous terre de 100m, le « Compact Mijon Selenoïd » (CMS), le détecteur ATLAS, les aimants supraconducteurs. Après une journée très instructive et bien remplie, nos amis et leurs familles d'accueil se sont retrouvés au camping de la Colombière à Neydens pour une soirée très chaleureuse et conviviale dont ils se souviendront.



Vous cherchez une activité à faire ? Vous recevez de la famille ou des amis?

L'équipe de l'Office de Tourisme de St Julien et du Genevois vous accueille dans l'enceinte du Vitam. 500 route des Envignes à Nevdens

le lundi, mercredi, vendredi et samedi hors vacances scolaires de 10h à 13h et de 14h à 18h. Et du Lundi au Samedi durant les vacances scolaires.

N'hésitez pas également à nous demander, la nouvelle édition de notre Carte Touristique Salève, Vuache, Genevois 2014 et offrez-vous le topo guide de randonnées du Salève et du Vuache à pied pour de belles sorties au grand air.

Nous contacter: Tél.: 04 50 04 71 63 E.mail: info@tourisme-genevois.fr

Envie d'un max d'activités à prix mini ? Le Pass Genevois Loisirs est fait pour vous! Fort de son succès, il revient pour les beaux iours. Disponible à l'accueil de l'Office, il est



Les rythmes scolaires

Les TAP: Temps d'Activités Périscolaire

Horaires des TAP

SCOLARS 5,7,6,5,1,6

Les TAP auront lieu:

•A Chevrier : entre 13 h 15 et 14 h 15 •A Vulbens : entre 13 h 05 et 14 h 05

Ces horaires sont adaptés pour tenir compte du temps de navette de cantine et du temps de transition avec la classe. Il est proposé un ¼ d'heure de plus pour que les enfants profitent de ce temps d'activités sur une heure.

Les TAP ne sont pas obligatoires, donc les enfants peuvent rentrer chez eux à 11 h 30 et revenir après les TAP.

En revanche, les enfants auront tous classe le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30.

Réforme des rythmes scolaires Nouvelle organisation à la rentrée 2014



Le mercredi

La garderie périscolaire sera ouverte le mercredi matin comme les autres jours mais pas la cantine. Pour les enfants inscrits au centre de loisirs de la MJC, les enfants seront pris en charge à 11 h 30 par la MJC qui viendra les chercher en bus à Vulbens et à Chevrier.

Une ATSEM les accompagnera jusqu'au point de ramassage.

Les ateliers



Lors de ces TAP, 4 ateliers seront proposés :

- ❖Pour les petits (3-4 ans) : ce temps est destiné à la sieste.
- ❖Pour les plus grands, ils pourront choisir entre les 3 ateliers suivants:

-Espaces ludiques en milieu scolaire (système agréé par l'Education Nationale)

- Bibliothèque
- Bricolage

Les enfants font les TAP dans leur école respective.

Les inscriptions

Pour faciliter l'organisation, les enfants seront inscrits aux TAP par période **de 6 semaines** (selon rythmes des vacances).

Le choix des activités est effectué par séquence d'une semaine.

Une fiche commune d'inscription aux TAP et à la CANTINE sera remise pour chaque période, à rendre à la mairie de VULBENS pour la première période, dans les délais indiqués pour permettre la meilleure organisation.

Inscriptions sans changement pour la garderie périscolaire.



Help! Des livres!

Nous avons besoin de livres pour enfant afin d'alimenter notre bibliothèque pour la rentrée prochaine.

Si vous n'en n'avez plus l'utilité à la maison, merci de les déposer en Mairie avant le 18 juillet 2014.





RYTHMES SCOLAIRES





AGENDA 21

L'exposition de la population aux pesticides dans l'air et ses effets sur la santé

Il est désormais bien connu que l'usage régulier et intensif de pesticides (herbicides, insecticides, fongicides) affecte la santé des agriculteurs sur le long terme. Des études récentes montrent que la population générale est aussi exposée aux pesticides, bien qu'à des plus faibles doses. Cette exposition se fait à la fois par l'air, l'eau et l'alimentation. Si l'exposition par ingestion varie beaucoup selon la qualité de l'eau de boisson, des aliments consommés et des pratiques de consommation (laver et peler les fruits et légumes), l'exposition aérienne est plus importante pour les riverains des parcelles agricoles traitées.

A l'heure où la réglementation évolue en la matière (loi Labbé du 6 février 2014 interdisant l'utilisation des pesticides dans les espaces de fleurissement et les jardins amateurs après 2020 ; projet d'interdiction des épandages à moins de 200 m des écoles, hôpitaux ou maisons de retraite discuté en juillet), ce petit reportage propose un état des connaissances sur les pesticides, l'exposition de la population hors du cadre professionnel et les risques d'effets sanitaires.

Les pesticides en questions

❖ Les pesticides, c'est quoi ?

Les pesticides sont des produits <u>chimiques</u>, <u>naturels ou de synthèse</u> utilisés pour <u>contrôler ou détruire</u> les organismes vivants jugés nuisibles durant la production, le stockage ou la commercialisation de produits agricoles, de denrées alimentaires ou de bois. Ils servent également à combattre les <u>différentes maladies humaines ou animales</u>.

Il existe aujourd'hui près de 100 000 spécialités commerciales de pesticides différentes dans le monde à base d'environ 1000 substances actives (détentrices des propriétés d'action générale ou spécifique sur les nuisibles et les végétaux) mélangées à de nombreux autres produits chimiques (tensio-actifs, stabilisants, solvants, adjuvants, colorants, répulsifs, etc.).

❖ Qui les utilise ?

La France est le <u>1erconsommateur en tonnage</u> et le <u>3ème utilisateur en tonne par hectare</u> de pesticides en Europe ; l'agriculture représente pour 90% le premier secteur utilisateur de pesticides. Les usages varient fortement selon le type de cultures, mais si l'on considère le nombre de traitements annuels et les quantités à l'hectare, <u>la vigne et les cultures fruitières sont les plus utilisatrices</u>, devant la grande culture qui, elle, couvre de grandes surfaces (céréales, maïs, colza...). Ainsi, en France, quatre cultures (céréales, maïs, colza et vigne) occupent moins de 40% de la surface agricole utile mais consomment près de 80% des pesticides.

Il ne faut pas oublier que les agriculteurs ne sont pas les seuls à utiliser les produits phytosanitaires : il existe également des <u>usages non-agricoles notables</u>, soit en extérieur (jardins amateurs, espaces verts publics, emprises ferroviaires, terrains de golf, cimetières...), soit à l'intérieur, dans le cadre d'usages domestiques (traitement contre les insectes et les parasites des animaux domestiques, des plantes).

La région Rhône-Alpes est une région moins agricole que la moyenne française (16 % de la superficie sont cultivés, contre 34 % en France) mais possède de grandes superficies de vignobles, de vergers et de maïs (voir tableau ci-dessous), cibles privilégiées des traitements... Ainsi chaque année plus de 6 100 tonnes de pesticides sont utilisées dans la région.

La place de Rhône Alpes dans l'agriculture française

Source: http://agreste.agriculture.gouv.fr/en-region/rhone-alpes/

Indicateur	Rhône-Alpes	France	%
population 2010	6222045	62791013	9,9
sols cultivés 2010	703960	18782881	3,7
surface totale en ha	4496689	54919246	8,2
maïs (ha)	120911	1595595	7,6
poires (ha)	1150	6041	19
pommes (ha)	3750	41865	9
vignes (ha)	49285	683821	7,2

Les pesticides, ils sont partout?

❖ Ce qu'on sait

Lors d'un épandage, jusqu'à 30 à 50% du produit peuvent être perdus sous forme de gouttelettes ou de gaz dans l'atmosphère, pendant la pulvérisation ou par remobilisation ultérieure.

En même temps qu'ils se déplacent dans l'environnement, les pesticides se dégradent en sous-produits qui sont parfois plus dangereux que les substances de départ. Ils peuvent aussi se

concentrer dans certains lieux, chez certaines espèces en bout de chaîne alimentaire et dans certains organes comme le foie.

Les utilisateurs de pesticides en Rhône Alpes

Source: http://frapna-zeropesticide.fr/en-rhone-alpes

Type d'utilisateurs	Quantité utilisée (en tonnes/an)	
Agriculteurs	5190	
Particuliers	816	
Espaces verts	61	
Voies ferrées	25	
Voirie	11	

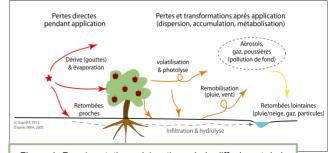


Figure 1. Représentation schématique de la diffusion et de la transformation des pesticides dans l'air

AGENDA 21

<u>La concentration dans l'air des pesticides liés aux cultures avoisinantes</u> varie selon les saisons et le calendrier agricole. En revanche, <u>certaines substances persistantes</u> (dont des pesticides interdits depuis plusieurs années) sont constamment présentes dans l'atmosphère à des concentrations faibles mais homogènes et durables. Ainsi, des espaces protégés et très éloignés des populations comme l'Arctique présentent une pollution de fond, alors qu'aucun épandage n'a été fait à moins de milliers de kilomètres! En effet, les transports des substances peuvent s'étendre d'autant plus loin que la durée de vie des substances est longue.

Des études montrent qu'il est possible de <u>réduire la diffusion</u> de pesticides notamment en adoptant des pratiques d'épandages adaptées (réglage des appareils de pulvérisation, taille des gouttelettes, conditions météo, orientation de l'épandage en fonction du vent...) ou encore en développant les zones enherbées et un réseau de haies bocagères autour des parcelles agricoles.

❖ Ce qu'on ne sait pas

Après l'épandage de pesticides sur une parcelle, il est impossible de savoir et de contrôler leur devenir (transport variable, remobilisation, transformation...). Il est ainsi <u>difficile d'identifier l'origine des concentrations mesurées en un lieu et à moment</u> donné.

Des impacts sur la santé difficiles à déterminer

❖ Ce qu'on sait

La pénétration dans l'organisme des pesticides peut générer des effets sur la santé plus ou moins importants et avoir des effets aigus (rapidement après une exposition à des doses importantes) et/ou chroniques (exposition à long terme). Les effets aigus sur les manipulateurs de pesticides et les actifs agricoles commencent à être connus ; ainsi la maladie de Parkinson a été reconnue en 2012 en tant que maladie professionnelle notamment pour les agriculteurs. En revanche les effets chroniques sur la population générale alimentent la controverse scientifique.

Des tests sur des animaux de laboratoire ont mis en évidence des relations doses-effets significatives pour certaines substances actives : effets cancérigènes, neurotoxiques, reprotoxiques, génotoxiques ou encore des perturbations endocriniennes (qui altèrent le fonctionnement hormonal). Il existe aussi de fortes présomptions pour que certains pesticides contribuent à l'augmentation de ces risques chez l'homme : cancers (vessie, sein, prostate, leucémies, lymphomes...), maladies neurologiques (Parkinson, Alzheimer, psychoses, états dépressifs, autisme...) et maladies endocriniennes (infertilité, développement fœtal anormal). Toutes ces pathologies sont multifactorielles ce qui signifie qu'elles peuvent être d'origine génétique, biologique et/ou environnementale ; certaines peuvent survenir très longtemps après une exposition qu'il n'est pas toujours évident de retracer sur le long terme.

Ce qu'on ne sait pas

Certaines études épidémiologiques montrent un lien entre exposition et cancer ou maladie neurologique, d'autres non. Plusieurs études ont souligné la vulnérabilité des individus au début de la vie, tandis que d'autres ont aussi démontré que la vulnérabilité à l'exposition aux produits toxiques augmente à nouveau plus tard dans la vie, pas seulement en raison du vieillissement. Ces résultats pourraient laisser penser qu'habiter à proximité d'un champ n'a que peu d'incidence sur la santé. En réalité, les études scientifiques peinent à rendre compte de la réalité de l'exposition et de la sensibilité des personnes en raison de leur complexité et de la multitude des paramètres qui interviennent à toutes les échelles : les comportements individuels, les critères socio-économiques, les espaces de vie – et pas seulement de résidence – sont notamment rarement pris en compte.

Ce document a été réalisé à partir d'une plaquette grand public conçue en juin 2013 dans le cadre du projet ExpoRA, financé par plateforme EnvitéRA d'Envirhonalp, et basée sur une revue bibliographique d'une centaine d'articles scientifiques postérieurs à 2005.

Et vous, qu'en pensez-vous?

Vos questions ou commentaires sont les bienvenus auprès de l'équipe de l'Agenda 21 (agenda 21.vulbens@yahoo.fr ou courrier à l'attention de l'A21 dans la boîte aux lettres de la mairie)

AGENDA 21: NOTRE VILLAGE TERRE D'AVENIR



- •Tableau de bord Santé Environnement région Rhône-Alpes :
- http://www.ors-rhone-alpes.org/environnement/pdf/Pesticides.pdf
- ·Observatoire des pesticides : http://www.observatoire-pesticides.gouv.fr/
- •Dossier thématique sur les pesticides et la santé d'InVS :
- http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Pesticides

•Rapport d'Inserm : Pesticides : Effets sur la santé. Synthèse et recommandations http://www.inserm.fr/actualites/rubriques/actualites-societe/pesticides-effets-sur-la-sante-une-expertise-collective-de-l-inserm

•Rapport d'information du Senat sur les pesticides :

http://www.senat.fr/rap/r12-042-1/r12-042-1.html



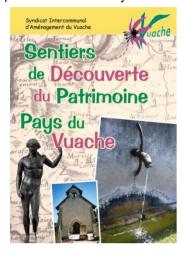
Environnement

Syndicat Intercommunal d'aménagement du vuache



🔖 Des nouveaux sentiers pour découvrir le patrimoine !

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV) vient de rééditer un petit guide qui propose d'accompagner les promeneurs le long de quatre sentiers de découverte du patrimoine dans le Pays du Vuache :



1.Les vestiges du passé, sur les communes de Chevrier et de Vulbens : Pénétrez dans les couloirs du temps...

2.Les châteaux et léaendes. sur les communes de Vulbens et Dingy-en-Vuache Découvrez l'histoire locale de Vulbens...

3.Les richesses paysage et les récoltes, sur les communes de Chênex.

Vers et Jonzier-Epagny: Associez les plaisirs des veux et des

4.Les églises et les chapelles de Viry, sur la commune de Viry : Partez à la découverte des six paroisses ...

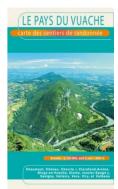
Cette nouvelle édition, richement illustrée et plus complète que les précédentes, vous invite à découvrir ou redécouvrir l'histoire des villages du Pays du Vuache à travers leur patrimoine. Eglise et cœur de village, fermes anciennes, traditions agricoles ou encore légendes, le piémont du Vuache vous dévoile son caractère authentique dans un cadre naturel riche et préservé.

Le guide est vendu dans les commerces, maisons de la presse et offices de tourisme de la région au prix de 3 euros.

L'itinéraire sur la commune de Viry, imaginé par la société d'histoire régionale Salévienne », vous emmène à la découverte de l'histoire des paroisses et des églises de la commune, du IVe au XXe siècle. Le sentier n'est pas encore balisé mais emprunte les petites routes et les chemins agricoles qui relient le chef-lieu et l'Éluiset à Humilly et Malagny. D'une durée d'environ 4 heures (11 km)

cette balade « familiale » vous permettra d'une part de remonter dans le temps et d'autre part d'apprécier l'environnement rural et naturel encore bien présent autour

de Viry. Plus d'informations sur : www.pays-du-vuache.fr Les guatre itinéraires figurent également dans la nouvelle carte des sentiers de randonnée du Pays du Vuache, éditée au de l'année. Cette indispensable pour tous les amateurs de promenades dans une nature préservée est disponible dans les commerces, maisons de la presse et offices de tourisme de la région au prix de 5 euros. Bonnes promenades sur nos chemins!



Nouveaux bureaux pour les syndicats du Vuache :

Le 13 mai dernier à la mairie de Viry, les délégués du SIAV fraichement élus s'étaient donné rendez-vous pour élire le nouveau bureau du syndicat. Dominique ERNST, maire-adjoint de la commune de Vers et membre du SIAV depuis 2001 a été élu président. Il sera secondé par les deux vice-présidents sortants qui ont été réélus à leur poste : Fabrice DOMERGUE, conseiller municipal à Vulbens et Luc MERY, chargé de missions auprès de l'association Apollon74.

Dans la foulée, le 16 mai à Vulbens se réunissaient les nouveaux délégués du Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache (SIPCV). Jean-Louis DUCRUET, président du GIC (Groupement d'Intérêt Cynégétique) et président sortant du SIPCV, a été réélu à son poste.

Il sera lui aussi secondé par deux vice-présidents Jacques BORDON, représentant de la **FRAPNA**

(Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) et



François PYTHON, maire-adjoint de la commune de Dingy-en-Vuache. Trois autres membres complètent le bureau : Claude REINHARDT (Chevrier), Fabrice DOMERGUE (Vulbens) et Yann FOL (Savigny).

Substitution Comment bien entretenir son verger?

Le SIAV en partenariat avec le Syndicat Mixte du Salève, les Croqueurs de Pommes de Haute-Savoie et l'association Apollon74, vient de rééditer un petit guide à destination des propriétaires d'arbres fruitiers. Avec ses 32 fiches techniques plastifiées et de petit format, ce quide vous accompagne sur le terrain et vous présente de manière simple et accessible les techniques de base nécessaires pour bien

entretenir son verger. Il est disponible sur demande auprès du SIAV (04 50 04 62 89 ou

siamenagementduvuache@wanadoo.fr) au prix de 5 euros.

BIEN ENTRETENIR

Environnement



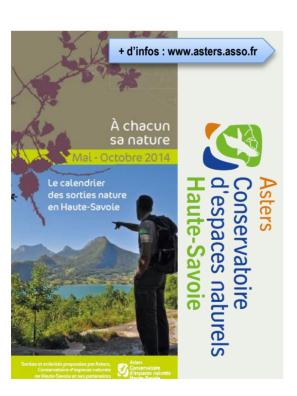
7ème édition du défi « Familles à Energie Positive » en Rhône Alpes

Depuis 6 ans, l'ONG prioriterre organise un défi intitulé « Familles à Energie Positive » afin de mobiliser les citoyens de façon concrète, efficace et conviviale sur la réduction des consommations d'énergie et la lutte contre les émission de gaz à effet de serre.

La 7ème édition de ce défi démarre le 1er décembre 2014 et se termine le 30 avril 2015, mais le recrutement commence d'ores et déjà.

priorite





Une problématique : la renouée du Japon

Liste de conseils concernant les particuliers susceptibles d'être confrontés à la renouée du Japon

A faire:

- •Si elle est présente chez vous sous forme de quelques pieds et fait moins d'1m : s'armer de patience et creuser autour des tiges, retirer le rhizome (grosse tige souterraine) en prenant soin à ne pas le couper en morceaux.
- •Si elle est déjà haute et fournie : faucher plusieurs fois par an (en juin et en septembre) tous les ans, dès que la plante fait 30 cm, et au ras du sol (sous le premier nœud que fait la tige)
- •Mettre sans attendre tous les déchets d'arrachage ou de fauche dans un sac à envoyer aux ordures ménagères (et non aux déchets verts).
- •Planter autre chose à la place pour lui faire concurrence (si possible un arbuste) et continuer à arracher les pousses ou à faucher les autres années

A ne pas faire:

- •Ne pas utiliser de la terre pour vos travaux de jardinage et autres si elle se trouve près d'un massif de renouée
- •Ne pas broyer la renouée à la tondeuse ou autres engins de jardinage
- •Na pas laisser les déchets d'arrachage ou de fauche sur place
- •Ne pas utiliser la renouée pour faire du compost
- •Ne pas transporter les déchets d'arrachage ou de fauche à l'air libre (sans sacs ni bâches)
- •Ne pas en planter dans son jardin.
- •Signaler les sites infestés à la FRAPNA*

La FRAPNA est financée par le Conseil Général pour tenir à jour une carte des sites infestés par la renouée, afin de suivre son évolution et d'en apprendre plus sur ses capacités de colonisation. Les particuliers qui connaissent une zone infestée peuvent participer à cet effort de recensement en utilisant la fiche de relevé disponible sur notre site internet http://www.frapna-haute-savoie.org





LaMER

MFR avec l'association « MORIJA »

Mardi 03 juin, dans le cadre de la dimension éco-responsable et d'écocitoyenneté, la classe de BTS MUC 1ère année de la MFR de Vulbens a organisé une matinée consacrée à l'association « MORIJA » dont le programme vise à soutenir des actions liées à l'éducation, au développement rural, à la santé et à l'eau, à l'assainissement et l'hygiène au Burkina Fasso. L'objectif de cette rencontre était de permettre à l'ensemble des élèves de la

L'objectif de cette rencontre était de permettre à l'ensemble des élèves de la MFR de découvrir les actions menées par cette ONG dans le monde et de les sensibiliser aux questions de la solidarité internationale.

Cette classe de BTS MUC a été très impliquée. Les élèves ont tout au long de

leur année scolaire organisés des actions afin de récolter des fonds qui ont été reversés mardi 3 juin à l'association « MORIJA ». Leur collecte correspond à un don de 500 euros. Les élèves de cette classe ont souhaité attribuer ces fonds aux projets visant à soutenir les programmes d'hygiène et d'assainissement dans les écoles de village de la région Est du Burkina Fasso.



AG des MFR de Rhône-Alpes

Le 10 juin 2014, la Hte-Savoie accueillait à la Maison Familiale de Franclens, l'Assemblée Générale de la Fédération Régionales des MFR de Rhône-Alpes. Que représente ce réseau associatif en 2013 ?

Effectifs

7 234 jeunes sous l'égide du Ministère de l'Agriculture 4 672 jeunes en Apprentissage dans les CFA dont 249 en DIMA (dispositif d'insertion aux métiers par l'alternance) 1 200 stagiaires en formation continue.

Formations

Du niveau IV au niveau I ou du CAP à l'ingénieur

Secteurs : Bâtiment, Agriculture et Aménagement extérieur, Maintenance, Service aux personnes et aux entreprises, Alimentation et Restauration, Commerce

Résultats 2013 aux examens : 85% en scolaire agricole, 87% en apprentissage

Nombre d'associations gérant chacune une Maison Familiale

- 63 Associations dont 14 sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture, 17 en CFA (apprentis) et 32 mixtes
- •945 bénévoles composent les Conseils d'Administration : Travail de l'année :
- •La promotion sociale par l'apprentissage concrétisée par une nouvelle section ouverte : Ingénieur Bois en partenariat avec l'ECAM (Ecole Catholique d'Arts et Métiers)
- •Souci d'éducation des jeunes par l'ouverture aux autres et au monde : visites d'études, voyages, mobilité européenne (programme ERASMUS), participations aux salons, coopérations internationales avec l'accueil d'une semaine en décembre de 44 brésiliens du nord, 11 brésiliens du sud, 2 colombiens, 4 personnes du Togo et 6 de Bosnie Herzégovine.

La formation Pédagogique

39 formateurs ont obtenu la qualification pédagogique des Maisons Familiales.

Collaboration et Partenariat

CAPEB (Confédération de l'Artisanat et Petites Entreprises du Bâtiment)

ANFA (Association Nationale pour la Formation Automobile) Chambre Régionale de l'Agriculture - Fédération Régionale du BTP

Conseil Régional, Rectorat et leurs services respectifs de l'enseignement.

Témoignage

Comme la qualité de la pédagogie de l'Alternance est un souci permanent pour les acteurs des MFR, était invitée pour cette assemblée Mme Poplimont, maître de conférence à l'université d'Aix en Provence : un projet de thèse sur l'alternance lui a fait découvrir celle spécifique des Maisons Familiales entre autres. Afin d'aider les enseignants à cette discipline, elle a créé 2 filières «Master» sur la pédagogie de l'alternance à Aix (les seules en France). Une formatrice de la MFR d'Albens a suivi ce cursus et a décrit tout ce que cela lui a apporté. En résumé : toute activité d'alternance doit être faite, dite et écrite par les 3 parties : jeune, formateur, et maitre de stage ! C'est le prix de la qualité!

Extraits du rapport d'orientation par le Président Régional

«Nous vivons une période faite d'incertitudes, de contraintes financières et administratives. Cela fait de nombreuses années que les hommes et les femmes des MFR se battent au quotidien pour que nos associations continuent à remplir leur mission. L'histoire nous montre que cela a toujours été notre moteur. Le mouvement « MFR » est un espace de liberté dans le paysage éducatif national. Une « MFR » est une réponse apportée à un territoire qui dépasse grandement le seul monde de la formation. Elle est vectrice de développement, d'animation, de liens. Le mouvement est singulier, dans sa réalité et dans son fonctionnement, nous devons avoir le souci permanent de cultiver et défendre notre singularité et nos spécificités dans une démarche d'adaptation et de modernisation avec optimisme malgré la morosité ambiante. On ne construit rien sur le pessimisme et la formation des jeunes et des adultes. Leur avenir professionnel, la vie de nos territoires ne nous permet pas une vision du futur sans perspectives positives».

L'école

Le 70ème anniversaire de la libération de la Haute-Savoie

L'année 2014 marque le 70^{eme} anniversaire de la libération de la Haute-Savoie. Une grande journée était organisée par l'éducation nationale et l'union sportive de l'enseignement du premier degré pour transmettre l'héritage de ces combats et le devoir de mémoire aux jeunes générations. Pour l'occasion près de 500 écoliers du secteur étaient présents.

La journée du 16 mai 2014 a commencé par :

- ➤ la statue positionnée devant la mairie de Valleiry
- > puis une promenade dans les bois de Chancy



> nous avons écouté un discours du maire de Chancy et nous avons chanté (chant des partisans, soleil)



> nous sommes arrivés en Suisse :





> nous avons visité un site archéologique (four à tuile)





➤ nous avons pris le car direction Saint-Julien où nous avons pique-niqué, vu des extraits d'un film, écouté des histoires, chanté et dansé.



Classe découverte de GS/CP



La classe **de GS / CP** est partie en classe découverte aux Puisots (au-dessus d'Annecy) pendant 3 jours début juin.

Un programme très sportif : accrobranche, course d'orientation, escalade, permis vélo / trottinette, rallye des 5 sens dans la forêt, randonnée jusqu'à la croix du Crêt puis visite de la mini ferme pédagogique et du parc aux biches.

Un superbe séjour qui laissera des souvenirs dans la tête des enfants!

Merci à Florence maîtresse et l'ATSEM Geneviève et à l'APE pour le financement.

L'école

Sortie à la ferme de Chosal PS/MS

Vendredi 6 juin 2014, nous sommes montés dans le car pour aller à la ferme de Chosal à Copponex.

Au programme de cette journée ensoleillée : découverte des animaux de la ferme, promenade et brossage des ânes, jardinage, jeux de reconnaissance de graines, plantes aromatiques et épices... et bien sûr un pique-nique bien mérité! Nous avons eu très chaud mais quelle belle journée !!!

Classes des PS/MS de Catherine Saxod et PS/MS de Maïa Brique et Chantal Louvier



Sortie à Seyssel Cm1/Cm2



Sortie à Viuz en sallaz CP/CE1

Classe des PS/MS de la classe de Chantal et Maïa



Mardi 17 juin, nous avons pris le car et sommes partis à Viuz en Sallaz. Le matin. nous avons découvert le musée Paysan. Nous étions en petits groupes et nous avions un questionnaire à réaliser afin de trouver le code d'un cryptex. Nous avons travaillé sur la vie et les métiers d'autrefois : le pèle, le cordonnier, le forgeron, l'épicerie, les ambulants, le sarto, la fruitière, l'agriculture...

Le midi, nous avons pique-niqué au bord du petit lac avec vue sur le Môle. Nous avons aussi fait des petits jeux et chanté. L'aprèsmidi, nous sommes allés aux ruines du Château de Faucigny. Nous avons enfilé des tabars et nous sommes retournés au Moyen-âge ! Nous sommes partis à la conquête de la Tour Carrée, de la Tour Ronde, de la Cour et des abords des ruines du château. Enfin, nous sommes rentrés à l'école. Nous avons passé une très belle journée!!!

Classes des CP/CE1

Les enfants se sont rendus au Lynx à Seyssel pour une journée sportive! Au programme, VTT, chasse aux trésors, jeux, escalade... Une très journée pour bonheur de tous.





L'école

Fête de l'école

Oyez oyez braves gens, le 28 juin a eu lieu la fête de l'école, sur le thème de l'époque médiéval. Après le spectacle de fin d'année au cours duquel les enfants ont montré l'étendue de leurs talents développés et mis en scène par le travail de leurs enseignants. Ils ont pu se régaler avec leurs familles et profiter des nombreuses attractions organisées par l'APE : Joutes, maquillage, échasses, jongleur, ... Le temps, incertain au début, a finalement été de la partie et les ballons ont pu s'envoler pour clore cette journée bien remplie!



APE Les Vonquilles écoles de Chevrier et de Vulbens

Remerciements des enfants pour l'équipe de l'Association des Parents d'Elèves.

L'APE est une équipe super car elle aide à financer nos voyages scolaires. C'est très gentil de leur part. Elle organise tout pour nous et ce sont toujours des choses super. Merci beaucoup!

L'APE, c'est une association qui nous aide à récolter de l'argent pour faire des loisirs. Elle nous aide beaucoup, merci à tous! C'est eux qui ont organisé le marché de noël, le spectacle de magie. C'est grâce à eux qu'on fait toutes ces choses. Merci

L'APE, c'est vraiment gentil de chercher de l'argent et de le donner pour qu'on fasse des sorties et des loisirs et nous vous sommes très reconnaissants et nous vous aimons de tout notre cœur.

L'APE, c'est une organisation de bénévoles pour les écoles du Vuache qui nous aide à financer nos voyages scolaires, nos sorties. Elle récolte de l'argent pour nous offrir également des cadeaux à Noël. Cette lettre, c'est pour vous dire MERCI.







Fête de l'apprentissage /MFR

Comme tous les ans, les apprentis ont été à l'honneur. C'est le **24 avril** que la chambre des métiers et de l'artisanat a organisé une rencontre au Macumba pour valoriser les parcours de nos jeunes apprentis.

Ewy Brusselle, élève depuis 3 ans à la MFR de Vulbens a reçu le trophée de la meilleure apprentie dans sa catégorie. Nous avons souligné son implication et sa motivation dans son environnement professionnel et scolaire.

Le Président, Jean Pierre Rock Clapier et Marion Riff responsable de formation, ont montré le souci de la MFR d'accompagner et de soutenir les jeunes dans la démarche d'alternance ; combinaison entre le monde professionnel et le monde de l'école qui permet à chacun de « Réussir autrement ».





Le 5 avril dernier, notre soirée italienne a rencontré un franc succès, nous sommes heureux de voir que vous êtes toujours nombreux à répondre à notre invitation.

Pour cette soirée, nous avons voulu participer à la préparation du repas, nous avons donc préparé les assiettes de charcuterie et fait la délicieuse panna cotta au coulis de framboises. Expérience réussie grâce à la bonne volonté de tous et qui a permis de découvrir des talents cachés.



Les «penne» à la sauce bolognaise quant à elles, cuisinées directement sur place par le traiteur de montagne « La Poêle Géante » ont ravi toutes les papilles.



Au cours du repas dansant, chacun a pu exercer son talent de chanteur en fredonnant « Le Rital » et ensuite un petit quizz de questions portant sur l'Italie a permis aux plus rapides, enfants et adultes, de gagner, il va de soi, un magnifique paquet de pâtes.

Le ton était donné et annonçait une agréable soirée en vert, blanc et rouge.

Un grand merci à nos bénévoles habituels pour leur

aide précieuse et en particulier aux filles des membres de l'association qui s'étaient spontanément proposées pour le service du repas. Elles se sont très bien débrouillées, bravo!

Nous vous donnons RDV le 14 juillet aux ateliers municipaux où, avec les autres associations, nous célèbrerons notre fête nationale.

Journée de l'environnement des enfants de l'école

Le vendredi 11 avril 2014, nous avons ramassé les déchets vers l'école : sur la terrasse, dans la cour ; autour des jeux ; dans l'herbe ; sur le rond-point ; sur les trottoirs ; dans les buissons et au centre ECLA.

Nous avons trouvé beaucoup de mégots de cigarette et des papiers.

Pour ne plus polluer notre ville et la nature, il faut arrêter de jeter les déchets par terre : il y a des poubelles pour les jeter!

La classe de CP-CE1.



Journée de l'environnement

Samedi 12 avril 2014 dès 8h00, le rendez-vous est donné notre iournée de l'environnement. pour Une bonne centaine de personnes s'étaient données le mot, la journée commence bien avec un joli soleil! Après avoir formé les groupes, le nettoyage peut commencer, nous voilà partis à travers toute la commune. munis de nos sacs en plastiques et de nos gilets jaunes. Nous avons constaté qu'il y avait beaucoup moins de déchets lors des précédentes que Nous sommes heureux de constater que nos concitoyens prennent à cœur le respect de l'environnement. Vers 11h00, tout ce petit monde s'est retrouvé dans la cour de la mairie pour déguster un magistral casse croûte

et trinquer ensemble. Un grand merci à tous les participants et à l'année prochaine....



Inauguration de l'Agorespace

Le **samedi 24 mai**, un rendez-vous était donné aux enfants et ados du village pour se confronter aux élus dans des tournois multi-sports à savoir, foot, volley et basket.

Une vingtaine d'enfants ont répondu « présents ». En fin de matinée, l'inauguration s'est déroulée en présence de Virginie Duby-Muller et de Marc Clerc, membre du rugby Club d'Oyonnax. Celui-ci a découvert en même temps que l'assemblée la plaque apposée où est inscrit « Agorespace Marc Clerc». Emu et avec un brin de fierté, il remercia le Maire et le Conseil en offrant le maillot de l'équipe de rugby paré de la signature de tous les joueurs , ainsi que le livre retraçant la création et la vie du club. Le verre de l'amitié a clôturé cette manifestation sportive !





3 semaines plus tard...





...voici ce qui reste de la plaque qui a baptisé l'équipement.

INACCEPTABLE!!!

Une plainte a été déposée contre cet acte de vandalisme. Une enquête est en cours.

Notre championne Audrey DUPERRIER



Encore une fois notre championne Audrey DUPERRIER se distingue au championnat de France D' Ekiden 2014 à Vendôme. Avec son équipe de relais mixte, elle poursuit son ascension vers le podium en revenant avec la médaille d'argent : ils ont parcouru leur marathon en relais en 2h 27'30" (nouveau record pour l'équipe mixte de « l'Atlé de Saint julien »). Bravo à nos athlètes!

Sortie des AFN

La journée pour cette promenade a débuté sous de bons auspices : dès 6h30, soleil et ciel bleu étaient au rendez-vous, pour le départ des **52 participants A.F.N**. et sympathisants.

Direction Abondance et la "maison du Val" où nous avons eu un exposé sur la constitution du groupement de paysans, soucieux de faire connaître leur région, leur mode de vie avec leurs troupeaux, dans la vallée et dans les alpages, ainsi que la fabrication de leur produit-phare à savoir le fromage d'Abondance, le tout, d'abord par une conférencière puis avec un petit film, très intéressant.

Ensuite, direction "les Cornettes de Bise" où nous a été servi un excellent repas. Nous avons continué sur la Suisse, pour un lieu magique : "Le Swiss Vapeur Parc" du BOUVERET. Et là, retour en enfance assuré !! Sur un train miniature, nous circulons dans un décor magnifique, évoquant en miniature, le patrimoine helvétique. Un moment exceptionnel apprécié de tous ces grands enfants que nous sommes !!

Puis ce fut le retour à Vulbens, toujours dans la bonne humeur, et pour finir cette agréable journée, le traditionnel petit casse-croûte, sous le préau de la mairie. Rendezvous a été pris pour la promenade 2015.



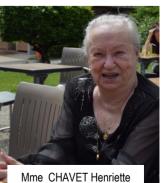
Repas des aînés

Ce **samedi 7 Juin**, la commune a convié nos ainés au Lac Genin, dans l'Ain. C'est sous un soleil radieux que les 2 bus ont amené les 103 invités jusqu'à destination. L'apéritif pris en toute convivialité, fut suivi d'un discours du Maire. Il remercia de leur présence les convives et regretta l'absence des amis qui auraient aimé partagé cette journée mais qui ne le pouvaient pas.

Un hommage très émouvant fut aussi rendu à tous ceux qui ont donné leur vie pour délivrer la France, il y a 70 ans en cette année anniversaire du débarquement le 6 juin 1944. Il eut une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés, parfois beaucoup trop tôt.

Egalement, il salua la doyenne de la journée. Le repas à l'auberge fut très apprécié, tant pour le régal du palais que pour le plaisir de se retrouver ensemble. Les discussions allaient bon train et ont pu se poursuivre sur la terrasse extérieure ou en promenade, chacun et chacune appréciant le cadre verdoyant du lac, le calme bienfaisant du silence alentour et la douce chaleur de l'altitude, que du bonheur !! Puis ce fut le temps d'un dernier verre, d'une dernière promenade avant de repartir pour Vulbens. Heureusement, il restait encore la durée du trajet pour discuter, rire, échanger et finaliser cette journée riche en amitié passée dans un aussi beau cadre.





La fête des voisins

Cette année 2014 a vu la première édition de "Vulbens fête ses voisins". Le beau temps était au rendez-vous et plusieurs quartiers ont vu une fête s'installer pour la première fois, alors que d'autres avaient déjà l'habitude de partager ce moment de convivialité. Au final, une belle journée à renouveler l'année prochaine.

Si votre quartier n'a pas eu de fête, c'est sans doute par manque de référent. Alors, si cela vous tente, n'hésitez pas à vous proposer pour la prochaine édition.

Vous pouvez nous faire parvenir vos remarques en laissant un mot dans la boite aux lettres de la mairie à l'attention de l'Agenda 21. Cela nous permettra d'améliorer les choses l'année prochaine.

L'équipe A21.













Un grand merci à toi ... Suzanne!

Après 2 mandatures en tant que conseillère municipale et adjointe au maire, **Suzanne Benoit** a pris une retraite municipale bien méritée en 2014. Suzanne, figure incontournable de la commune de Vulbens, a fait preuve durant son parcours au service des autres, d'un investissement personnel sans limite, après avoir travaillé à la Source. Elle a poursuivi ses activités au sein de la

communale avec un brio exceptionnel, une connaissance du terrain et de l'histoire communale infaillible : toujours présente aux réunions, volontaire pour toutes les tâches qui lui ont été confiées, très concernée par la vie de la Maison Familiale (MFR), par la communication avec la rédaction du bulletin « Les échos de Vulbens » et la lettre périodique, parallèlement elle a pris en main le suivi des travaux de la nouvelle école, avec assiduité et compétence et sans elle, ce chantier aurait eu du mal à se terminer en un temps si court. Ne comptant pas son temps ni les kilomètres en parcourant la commune avec sa célèbre 2 cv, aux dépends parfois de sa famille, mais avec la bienveillance de son mari Paul qui l'a toujours soutenue et secondée. Suzanne, c'est la générosité, le don de soi aux services de nombreuses causes, toujours avec le sourire. C'est avec du recul mais toujours attentive à ce qui se passe dans notre village, que la vie de Suzanne va s' écouler, consacrée à sa famille et tous ses petits enfants. Un grand merci à toi Suzanne pour tout ce que tu as accompli.



Le conseil municipal et tous les habitants te souhaitent une vie paisible et un bon repos.



30 ans déjà..

Un grand merci à **Sylvie DUPARC**, secrétaire au service de la Commune depuis **30 ans**, pour son accueil, son professionnalisme et sa bonne humeur.

Accueil des étrangers

L'accueil des étrangers et l'ensemble du traitement des démarches relatives au droit au séjour des étrangers sont dorénavant assurés par la préfecture.



En effet, les étrangers doivent se présenter personnellement dans les services de la Préfecture afin de déposer leur demande de titre de séjour, le matin uniquement entre 9h et 11h30. La prise de rendez-vous via internet (www.haute-savoie.qouv.fr) est conseillée afin de limiter le temps d'attente.

Le Don du Sang

Sang pour sang d'accord



Juste un peu de temps Jusque quelques instants Donnons un peu de nous Pour sauver lui, toi, vous

Juste quelques minutes

Même pas le temps qu'on discute

Un simple retrait

Pour la vie sauver

Juste avoir la volonté *D'agir en notre société* Pour que jamais ne manque *Le sang dans nos banques*

Alors dépêchez vous, faites le couler Pour un jour sauver Un inconnu ou bien Votre enfant, votre amour, votre cousin....

Qui sait...

Allez donnez...

Laurent Le Gal



2 terrains à bâtir sont en vente au lotissement « Le Bettet » Lot 1 : 677m² / Lot 4 : 745m² Prix de vente : 260 € le m² + d'infos : Tél Mairie au

04.50.04.35.77

MJC du Vuache

Ti' festival









Danse africaine





Les auditions musicales



La vie locale

Du nouveau à la ZA des Chavannoux!

Un cocon de « zenitude » pour le bien être de tous

Invitation portes ouvertes les 6 - 7 septembre 2014

Martine ROTTOLI, sophrologue, relaxologue et instructrice en Massage bébé vous invite et se réjouit de vous accueillir à l'occasion de l'inauguration de son nouveau cabinet. Un cocon de « zenitude » dans un esprit Nature pour le bien être de tous : enfants, ados, adultes, futures mamans et jeunes parents.

Tout au long de ces deux journées portes ouvertes, l'heure sera à la découverte et au partage d'information de la sophrologie et de ses champs d'applications, et à la complémentarité des compétences. Avec des ateliers pour tous, dans la joie et la simplicité!

- Séances découverte sophrologie et relaxation (ados-adultes)
- La sophrologie pour les enfants expliquée par les enfants
- Porter son enfant simplement avec Magalie, monitrice de portage Petit déjeuner plaisir et santé avec Laurence, diététicienne
- L'art de la mozaïque avec Aline, artiste mozaïste locale
- Et d'autres surprises encore

Le programme complet et détaillé vous sera adressé dans vos boites aux lettres fin août. faites lui bon accueil!

Cabinet Martine Rottoli 72 chemin des artisans 74520 VULBENS - Contact 06 70 46 35 06 www.sophrologie-valleirv.com



« Afin de découvrir la valeur de toute chose, nous devons apporter à la vie une attention pleine et entière »

Jack Komfield

Invitation Portes ouvertes Zone artisanale des Chavannoux

Les artisans et entreprises de la zone des Chavannoux seront heureux de vous accueillir et de vous partager leur savoir faire lors d'une grande journée Portes ouvertes le samedi 6 septembre de 10h00 à 18h00.

Venez découvrir leurs multiples compétences et services :

- ✓ Construction rénovation : plomberie, électricité, chauffage, charpente, menuiserie, terrassement, aménagements extérieurs VRD, maçonnerie
- Carrosserie automobile
- Légumes bio
- Couture et création
- Sophrologie et bien être pour tous

Accueil chaleureux et convivial garanti!

Emplois sur la commune

Le Syndicat Intercommunal Pays du Vuache recherche pour sa rentrée scolaire 2014-2015, 2 personnes (de 13h15 à 14h15) pour assurer la surveillance des TAPS. Merci de déposer votre candidature en mairie de Vulbens.

+ d'infos: 04.50.04.35.77



Vie économique

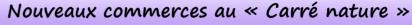
Lors de l'installation d'une activité commerciale et/ou artisanale sur la commune, une publication peut être insérée dans le bulletin municipal ou dans la lettre d'information, tiré à plus de 680 exemplaires.

Ceci permet à ces nouvelles « enseignes » de se faire connaître.

Pensez à nous faire passer vos coordonnées et éventuellement vos visuels pour pouvoir être présents dans la prochaine parution.

Contact: 04.50.04.35.77 ou mairievulbens@orange.fr

Le Fils du Vent





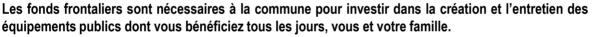




Frontaliers recensement

Recensement des travailleurs frontaliers

Le montant de la compensation financière versée à la commune de Vulbens est calculée en fonction du nombre de frontaliers qui résident sur la commune.



Si vous êtes travailleur français ou européen avec une carte de travail, ou travailleur suisse domicilié sur la commune de Vulbens avec un permis G ou encore travailleur avec la double nationalité Franco-suisse, pensez à vous faire recenser en mairie en remplissant le formulaire à l'accueil.

Nota: Le recensement n'a aucune influence sur votre fiscalité

Espace Ressources Créateurs - Repreneurs Entreprises





Maison de l'Economie Développement

Espace Création

13, avenue Emile Zola - Étoile Annemasse Genève - 74100 Annemasse

Tél : +33 (0)4 50 87 09 87 - Email : secretariat@med74.fr

Ouvert de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 - (sauf levened à 1 7 h)

L'Espace Ressources pour les créateurs et les repreneurs d'entreprises est **un dispositif gratuit** animé par

la Maison de l'Économie et du Développement (MED) pour les résidants du Genevois Haut-Savoyard.

L'équipe de l'Espace Ressources et ses 63 partenaires proposent :

- -des réunions thématiques,
- -des entretiens individuels avec un spécialiste,
- -des permanences,
- -un accès à un espace documentaire et informatique, une bourse d'entreprises à reprendre...

Afin de se poser les bonnes questions et d'avoir les bonnes informations avant de se lancer dans toute démarche de création ou de reprise d'entreprise, il est judicieux de commencer le parcours par la réunion Création/ Reprise.

L'inscription préalable est gratuite et obligatoire au 04 50 87 09 87 et informations sur www.med74.fr.

Arrivée de six nouvelles chaînes sur la TNT



Le 10 juin 2014 -

6 nouvelles chaînes de la TNT en haute définition sur la commune

(conformément au calendrier de déploiement publié par le CSA).

Cette 9ème phase de déploiement va concerner 9 émetteurs principaux et permettra la réception des chaines TNT:

HD 1 - Chérie 25 - l'Equipe 21 - 6 TER - RMC Découverte HD 24 - Numéro 23.







Pour recevoir ces nouvelles chaînes Haute Définition, il faut disposer d'une télévision ou d'un adaptateur compatible HD (téléviseur TNT HD ou adaptateur TNT HD, c'est-à-dire MPEG-4).

Il est nécessaire de procéder à une recherche et mémorisation des chaînes à partir du 10 juin 2014 .

Cet enrichissement des chaînes de la TNT peut s'accompagner de changements de canaux pour des chaînes de la TNT déjà existantes.

<u>En cas de soucis pour recevoir la TNT , appelez le 0 970 818 818 ou www.recevoirlatnt.fr</u>





Nouvelles fréquences, nouvelles chaînes... la TNT change dans votre commune!

Vous recevez la télévision par une antenne râteau?

Pour retrouver tous vos programmes et recevoir 6 nouvelles chaînes*, un seul geste:

Lancez une recherche et mémorisation des chaînes le 10 juin 2014



Pour tout savoir: www.toutelatnt.fr

ERDF vous propose ... un nouveau service



ERDF améliore régulièrement la qualité des réseaux par des travaux de maintenance, d'élagage ou de renforcement. Ces opérations nécessitent parfois d'interrompre temporairement la distribution d'électricité de votre habitation.

ERDF a le souci de vous informer à l'avance de ces coupures d'électricité pour vous permettre de mieux vous organiser : c'est le service Prévenance Travaux.

ERDF expérimente sur votre commune ce nouveau service qui offre la possibilité d'être prévenu par mail avant une coupure pour travaux programmés.

Pour bénéficier de ce service gratuit d'ERDF, inscrivez-vous sur le site

http//www.erdf-prevenance.fr

en validant vos coordonnées et en nous indiquant votre adresse mail ainsi que votre numéro de téléphone portable (une option d'envoi par SMS est en cours de développement).



Recensement militaire



NOUVEAU : Recensement en ligne sur mon.service-public.fr

Ce service permet de vous faire recenser, dans le cadre des obligations de service national.

Il est destiné aux citoyens français résidant en France et qui souhaitent réaliser en ligne leur recensement citoyen obligatoire.

- > Numérisez vos pièces justificatives au format PDF
- > Connectez-vous sur mon.service-public.fr
- > Remplissez la démarche de recensement citoyen obligatoire
- > Joignez vos pièces justificatives numérisées
- ➤ Envoyez votre demande en ligne et suivez l'avancement de votre dossier sur mon.service-public.fr

Prévoyez environ **15 minutes** pour réaliser cette déclaration en ligne.

Agenda

CALENDRIER



Calendrier des manifestations du SIPCV - SIAV

✓ Samedi 18 octobre 2014 de 9h-17h Sortie découverte ENS - Verger communal de Jonzier - Epagny organisée par le SIAV / Apollon74 / Croqueurs de Pommes 74

✓ Dimanche 26 octobre 2014 de 9h-17h 10èmes rencontres autour des Vergers Traditionnels à Saint-Julien-en-Genevois organisée par le SIAV / SMS

+ d'infos : www.pays-du-vuache.fr

❖Fête nationale

Lundi 14 juillet

Ateliers municipaux

❖ Vide grenier

Dimanche14 septembre

Tél: 09.54.96.33.01 ou sur le site : vide-areniers.ora Organisation « Les Pompiers du Vuache »

❖ Journée du Patrimoine

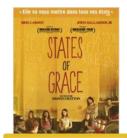
Dimanche 21 septembre



QU'EST-CE-QU'ON A FAIT AU BON DIEU? Mardi 15 juillet à 21h



Cinéma Itinérant des Pays de Savoie



STATES OF GRACE Lundi 21 juillet à 21h



LES JUPES DES **FILLES** Lundi 28 juillet à 21h



ON A FAILLI ÊTRE AMIES Lundi 04 août à 21h

MTC da Vaache

Saison 2014-2015: la nouvelle plaquette des activités est arrivée!



Nouvelle saison, nouveaux horaires, nouvelles activités pour les plus jeunes et leurs parents, plus de fitness et de zumba, et encore plus d'offres pour l'enfance et la jeunesse : la MJC du Vuache vous offre une saison 2014-2015 pleine de surprises à découvrir dans la plaquette des activités 2014-2015!

Retrouvez-v également toutes les infos pratiques pour les inscriptions, à lire attentivement avant de dévorer le nouveau programme!

+ d'infos : www.mjcvuache.com

Ouverture de la Saison Culturelle

Théâtre - Humour !



Jeudi 25 septembre à 20h30 Centre ECLA - Vulbens

Résumé:

Une ieune parisienne hyperstressée part faire un trek en inde pour ressourcer.

Claire Gérard vous raconte ce voyage délirant et plein d'humour vécu par l'auteure, Sophie Forte.

Réservations à partir du 1er juillet 2014.